

La communauté de communes Coeur de Garonne s'engage pour

une collecte des déchets moins polluante!



La communauté de communes Coeur de Garonne, labellisée territoire zéro déchet zéro gaspillage, s'engage dans l'optimisation de sa collecte des déchets afin d'offrir un service plus moderne, plus écologique et plus sécurisé pour les agents.

Quand?

Depuis le 5 octobre, si vous habitez hors centre ville, votre bac de déchets résiduels est collecté une fois par semaine et votre bac de tri, une fois tous les 15 jours.

Comment?

Si vous êtes collectés en bac, afin de vous faciliter le tri de vos déchets, nous allons vous remettre un bac jaune, ou échanger le vôtre contre un plus grand. Muni du bon de retrait rempli (voir au dos) et d'un justificatif de domicile, venez récupérer votre nouveau bac de tri ainsi que de nombreux outils qui vous aideront à réduire vos déchets.

Nous vous demandons de rapporter votre ancien bac qui sera recyclé.

Oui?

Tous les foyers collectés en bac en porte à porte qui ne sont pas venus chercher un bac au cours des précédentes permanences. Les foyers collectés en sac ne sont pas concernés.

Où?

A la déchèterie de Mondavezan

Quand?

Du mardi 3 au samedi 7 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchèterie, vous pouvez soit remettre votre bon de retrait et votre justificatif de domicile à une connaissance, soit faire votre demande sur le site internet https://www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/demande-de-bac

Pour plus de renseignements, contactez le 06 26 06 11 98



Bon de retrait de bac pour les foyers collectés en porte à porte

Pour retirer votre bac si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et le rapporter accompagné d'un justificatif de domicile

Nom:	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal : Commune :	
Téléphone :	Pensez à
Vlail :	Pensez à rapporter votre ancien bac, il sera recyclé !
Nombre de personnes au foyer :	





CITEO



Cadre réservé à l'administration

Numéro de bac : Numéro de puce :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de nos usagers. Le destinataire des données est la communauté de communes Coeur de Garonne. Conformément à la loi «information et libertés» du 5 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : communauté de communes Coeur de Garonne, 12 rue Notre Dame, 31370 RIEUMES. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Service communication - Communauté de communes Coeur de Garonne - Octobre 2020